Frais de scolarité 2026/2027 :

Tarifs de l'année scolaire 2027/2028 :
Les tarifs sont déterminés à partir d'un **Q**uotient **F**amilial (**Q.F.**).
Celui-ci est calculé de la façon suivante :

$$\text{Quotient Familial (Q.F.)} = \frac{\text{Revenu Fiscal de Référence}}{\text{Nombre de Parts Fiscales}}$$

VOTRE QUOTIENT FAMILIAL détermine votre option de tarification**. TARIFS ANNÉE SCOLAIRE 2027/2028.**								
Quotient **F**amilial "**Q.F.**"	Moins de 4 000 €	De 4 001 € à 8 000 €	De 8 001 € à 12 000 €	De 12 001 € à 16 000 €	De 16 001 € à 20 000 €	De 20 001 € à 27 000 €	De 27 001 € à 35 000 €	A partir de 35 001 €
Option	**A**	**B**	**C**	**D**	**E**	**F**	**G**	**H**
Frais de scolarité payables sur 10 mois (*Contribution familiale*)	**60 €/mois**	**79 €/mois**	**88 €/mois**	**100 €/mois**	**117 €/mois**	**130 €/mois**	**150 €/mois**	**165 €/mois**

Demi-pension :

Les frais de demi-pension 4 jours par semaine sont de **110 € par mois** sur 10 mois.
Une réduction (17 € / semaine) est accordée, en cas :
- d'absence prolongée pour maladie, d'une durée minimale d'une semaine, dûment constatés par certificat médical,
- voyage scolaire annuel d'une semaine,
- stage d'une semaine pendant la période scolaire (hors vacances).

Pension (internat et repas) :

Les frais de pension, comprenant les nuitées ainsi que les repas matin, midi et soir, sont de **331.5 € par mois** sur 10 mois.
Une réduction (31 € / semaine) est accordée, en cas :
- d'absence prolongée pour maladie, d'une durée minimale d'une semaine, dûment constatés par certificat médical,
- voyage scolaire annuel d'une semaine,
- stage d'une semaine pendant la période scolaire (hors vacances).

Projet Pédagogique Numérique :

Le lycée François d'Estaing a obtenu le niveau 4 du **Label d'excellence numérique** initié par l'Enseignement catholique.
C'est un label qui souhaite développer et promouvoir l'utilisation des outils numériques pour proposer aux jeunes les meilleures conditions d'apprentissage en vue de leur réussite.
L'élève bénéficie ainsi d'une tablette Apple (iPad) tout au long de sa scolarité au lycée.
En début de d'année, une convention avec l'établissement est signée par l'élève et ses représentants légaux.
La tablette est supervisée par l'établissement durant la scolarité de l'élève à des fins pédagogiques.
Des applications spécifiques ainsi que les livres numériques sont donc mis à disposition des enseignants et des élèves sur cet outil.
En fin de scolarité et sous réserve de paiement de l'ensemble des frais de scolarité, l'iPad sort du référencement du lycée et devient l'entière propriété de l'élève.

Le coût pour les familles de ce projet est de **21.5 € par mois**.
Ce tarif prend en compte :

- Le coût de la tablette et accessoires (housse, chargeur et assurance) : 17 € par mois
- Les licences livres numériques : 3 € par mois
- La gestion et maintenance : 1.5 € par mois